

Questions orales

La mise en œuvre de ce programme fait appel à la collaboration. La partie du programme portant sur la pêche est administrée directement par mon collègue, le ministre des Pêches et des Océans. Je répète que ce programme a été accepté par les gouvernements de plusieurs provinces côtières où il a été appliqué et qu'il sera également offert aux provinces de l'intérieur du pays.

Il s'agit de l'un des moyens que nous prenons pour régler en partie le problème du chômage . . .

Des voix: Règlement!

M. Axworthy: . . . auquel, selon moi, tous les députés devraient s'intéresser.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE REMANIER LE PROGRAMME

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, ma question supplémentaire n'appellera pas une réponse aussi détaillée. A la fin du mois, 200,000 jeunes Canadiens sortiront de l'école et la plupart déboucheront sur le marché du travail. Comme le programme n'a pas donné les résultats escomptés par le ministre—le nombre de participants et les fonds dépensés jusqu'ici étant très restreints—est-il prêt à remanier ce programme encore une fois, en vue, notamment, d'y faire participer l'industrie, surtout dans les provinces dont le gouvernement n'est pas aussi réceptif à ses idées qu'il le souhaiterait?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, nous nous sommes souvent entretenus avec des entreprises au sujet de ces programmes. Je tiens à signaler au député que, pour ce qui est des jeunes qui arrivent sur le marché du travail, notamment les étudiants, il importe, comme je l'ai déjà signalé à la Chambre, d'obtenir la participation maximale des entreprises, pour les inciter à offrir des postes et des possibilités d'emploi aux étudiants l'été, afin de les aider en cette période très difficile. Encore une fois, je demande instamment à tous les députés d'utiliser les moyens à leur disposition et de faire tous les efforts possibles dans leur circonscription pour obtenir la participation des chefs d'entreprise. J'ai écrit à bon nombre d'associations et d'entreprises commerciales, mais, si je pouvais compter sur la collaboration des députés dans cette tentative des plus louables, nos efforts auraient beaucoup plus de chances d'aboutir.

* * *

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION AU SOMMET DE VERSAILLES

M. Bruce Halliday (Oxford): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Pourquoi le Canada était-il le seul pays à Versailles dont la délégation ne comptait pas une forte proportion de scientifiques et de spécialistes de la recherche et du développement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je tâche de faire en sorte que m'a délégation soit moins nombreuse que celles des autres pays.

LA PROPORTION DES FONDS CONSACRÉS À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT

M. Bruce Halliday (Oxford): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Environnement et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Le ministre a-t-il recommandé au premier ministre que notre délégation comprenne des scientifiques et des technologues? En outre, quel est son avis sur la tendance actuelle en France où l'on met beaucoup plus l'accent sur les sciences et la technologie ainsi que sur la recherche et le développement?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, il est certes vrai que les efforts du gouvernement français pour accroître la proportion du PNB consacrée à la recherche et au développement sont impressionnantes mais, chose certaine, le taux d'expansion de la recherche et du développement au Canada dépasse la croissance prévue en France.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE PROCÈS POUR FIXATION DU PRIX DE L'URANIUM—LES CONSÉQUENCES DE LA DÉCISION RENDUE DANS LE CAS DES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Vendredi dernier, la Cour d'appel d'Ontario a rejeté l'appel interjeté par le ministre de la Justice dans l'affaire du cartel de l'uranium au motif que les deux sociétés de la Couronne Uranium Canada et Eldorado Nuclear Limited ne pouvaient être poursuivies au criminel. Je lui demanderai donc de quelle façon il entend maintenant publier les passages du rapport Bertrand qui concernent l'activité de ces deux sociétés de la Couronne, afin que les sociétés du secteur privé qui font encore l'objet de poursuites dans cette affaire puissent avoir un procès équitable?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je ne pense pas que les deux questions soient nécessairement reliées. Nous avons suivi la recommandation du rapport Bertrand à l'effet que nous devions tenter des poursuites aux sociétés privées et aux sociétés de la Couronne. Il y a eu deux décisions, une à la Cour suprême de l'Ontario et l'autre à la Cour d'appel. Au sujet de la possibilité de poursuivre des sociétés de la Couronne, nous faisons la revue de ce jugement-là avant de décider si nous devons en appeler à nouveau, et je n'ai pas d'autres commentaires à faire à ce moment-ci.